



À Paris, le 03 octobre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeux Olympiques de Paris 2024 : Le Conseil d'administration du CNOSF salue un bilan exceptionnel

Le Conseil d'administration du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) s'est réuni mercredi 2 et jeudi 3 octobre, à la Maison du sport français. Les administrateurs ont dressé un premier bilan très positif des résultats de la délégation française et de l'organisation du Club France lors des Jeux Olympiques de Paris 2024 et échangé sur les prochaines échéances et les orientations stratégiques à poursuivre pour le Mouvement sportif français.

Un premier bilan des Jeux Olympiques de Paris 2024

Les administrateurs ont tenu à rappeler l'été exceptionnel vécu par le Mouvement sportif français. Sportivement tout d'abord, Astrid Guyart, secrétaire générale du CNOSF, a souligné les performances historiques des athlètes et de l'encadrement de l'Equipe de France, ainsi que les dispositifs d'accompagnement inédits mis en place pour les mettre dans les meilleures conditions lors des Jeux de Paris 2024 : « *avec 64 médailles remportées (16 or ; 26 argent ; 22 bronze) à domicile, la délégation olympique française est parvenue à atteindre l'objectif de figurer dans le Top 5 du classement des nations* ». Une ambition d'excellence que le Président du CNOSF, David Lappartient, souhaite « *inscrire dans la durée pour les prochaines échéances olympiques et sportives* ».

Sur le plan organisationnel et opérationnel, les administrateurs se sont félicités de voir le CNOSF au rendez-vous de cet événement majeur. Une mobilisation de l'ensemble de ses membres, symbolisée notamment par la promotion inédite de l'activité sportive, proposée par les fédérations au grand public cet été au Club France, dans le Parc de la Villette. Nathalie Péchalat, présidente déléguée du Club France, est revenue sur le succès populaire, sportif, institutionnel et médiatique du cœur battant de l'Equipe de France, confirmé notamment par une affluence de plus de 600 000 visiteurs durant la quinzaine olympique. « *Même s'il est encore trop tôt pour donner un bilan chiffré du Club France avant la clôture des comptes, l'éclairage est suffisant pour souligner la réussite de ce dispositif et de cet investissement au service du développement de la pratique et de la médiatisation de la délégation française dans son ensemble* », a souligné Michel Callot, trésorier du CNOSF.

Le Conseil d'administration a salué par ses applaudissements l'engagement de tous les collaborateurs du CNOSF dans la tenue et la réussite de l'ensemble des projets menés en amont et pendant les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Dorénavant, résolument tournés vers l'Héritage de ces Jeux, les administrateurs sont revenus sur le lancement de la commission dédiée de l'Agence Nationale du Sport (ANS), dont la présidence est assurée par Gilles Erb en qualité de représentant du Mouvement sportif. Un accent particulier a été mis sur l'Héritage éducatif pour lequel le CNOSF mobilisera dès 2025 des moyens financiers et humains inédits, notamment dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP).

Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver des Alpes Françaises 2030

Ce mercredi 2 octobre 2024, le Premier ministre, Monsieur Michel Barnier, a transmis la lettre de garantie financière de l'État au Président du Comité international olympique (CIO), Monsieur Thomas Bach. Une condition fixée par l'instance olympique internationale lors de l'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 aux Alpes Françaises, le 24 juillet dernier, à l'occasion de la 142e Session du CIO à Paris. Le Président David Lappartient a renouvelé devant les administrateurs ses remerciements au Premier ministre et aux services de l'Etat, pour leur soutien tout au long de la candidature lancée en juillet 2023. Cette lettre d'engagement constitue un nouveau point d'étape franchi par les Alpes Françaises 2030 dont les parties-prenantes travaillent actuellement à la constitution du comité d'organisation (COJOP). Il a également souligné l'engagement sans faille du Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron, et le fort investissement des deux de Régions et du Comité paralympique et sportif français.

La date de l'Assemblée générale électorale 2025 du CNOSF fixée

Clôture de l'Olympiade 2020-2024, l'Assemblée générale 2025 verra le renouvellement des instances

dirigeantes du CNOSEF. Sur proposition du Bureau exécutif, le Conseil d'administration a arrêté ce jour la date du **jeudi 19 juin 2025** pour la tenue de sa prochaine Assemblée générale ordinaire électorale. Les modalités d'élection seront consultables sur le site internet du CNOSEF.

Trois nouveaux membres intègrent la Conférence des conciliateurs

La désignation de trois nouveaux membres à la Conférence des conciliateurs figuraient à l'ordre du jour de ce Conseil d'administration. Sur proposition du Comité de déontologie, les candidatures d'Isabelle Gorce, première présidente de la cour d'appel de Bordeaux, de David Jacotot, professeur de droit privé et sciences criminelles, co-directeur du master 2 professions juridiques du sport à l'université de Bourgogne, et ainsi que de François-Xavier Manteaux, président du tribunal judiciaire de Saint-Etienne, ont été approuvées par le Conseil d'administration du CNOSEF.

Une rentrée sportive dense

Par ailleurs, le Conseil d'administration du CNOSEF a eu l'occasion de revenir sur les sujets d'actualité de cette rentrée sportive : la 15ème édition de Sentez-vous Sport ; le déploiement de la quatrième édition du Pass'Sport ; l'organisation du prochain Week-end Bleu du 25 au 27 octobre à Montpellier à l'occasion du WTT Champions ; l'organisation en novembre de la 5ème convention nationale de prévention des violences dans le sport ; les enjeux autour de l'Esport, en lien notamment de l'annonce cet été, en marge de la 142e Session du CIO, de la création des Jeux Olympiques de l'Esport.

CONTACTS PRESSE CNOSEF

pressecnosf@cnosf.org

0140782880 / 0140782878



Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



Partenaires Officiels



© 2024 CNOSEF